

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2023

P JL DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2023 - (N° 1818)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 137

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 4

À la cinquième ligne de la seconde colonne du tableau de l'alinéa 5, substituer au montant :

« 5,1 »

le montant :

« 0 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel

Le présent projet de loi de fin de gestion fait apparaître des charges de trésorerie correspondant aux suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés), à hauteur de 5,1 Mds €.

Le présent amendement d'appel vise à obtenir de plus amples explications sur le surcoût, en 2023, des OATi.